Accusé de réception en préfecture 045-214500530-20250512-2025-057-DE Date de télétransmission : 16/05/2025 Date de réception préfecture : 16/05/2025

Nombre de conseillers

En exercice 29 Présents 21 Votants 29

VILLE DE BRIARE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, $le\ 12\ mai$ à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 02 mai, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents:

Monsieur BOUGUET Pierre-François; Madame VICHERAT Valérie; Monsieur CHARMETANT Alain; Monsieur LHOSTE Laurent; Madame LAURENT Jacqueline; Monsieur GIRAULT Dominique; Madame SIGNORET Edwige; Monsieur BANSE Hervé; Monsieur COURTILLAT Claude; Madame GUILLOT Jacqueline; Madame MARISSAL Bénédicte; Madame LAVARENNE Monique; Monsieur COQUILLET Jean-François; Madame BOURGOIN Evelyne; Monsieur GAGNEPAIN Patrice; Madame KHEDDAR Haiate; Monsieur FAISY Fabien; Monsieur DENIZOT Gabriel; Monsieur GARDINIER Frédéric; Madame LECLERC Sylvie; Monsieur ADOUL Jean-Pierre.

Absents excusés :

Madame NIANG Kiné; Madame GABRIEL Mélanie; Monsieur DEPARETERE Marcel; Monsieur GAUDICHON Eric; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane; Madame GUINAND Alexandra; Monsieur MOURAUX Michel; Madame ACIMOVIC Cennet.

Procuration a été donnée à :

Madame NIANG Kiné donne procuration à Monsieur GIRAULT Dominique.

Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline.

Monsieur DEPARETERE Marcel donne procuration à Monsieur LHOSTE Laurent.

Monsieur GAUDICHON Eric donne procuration à Monsieur BANSE Hervé.

Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude.

Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige.

Monsieur MOURAUX Michel donne procuration à Madame VICHERAT Valérie.

Madame ACIMOVIC Cennet donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice.

Madame LAURENT Jacqueline est nommée secrétaire de séance.

<u>Délibération N° 2025-057</u>: <u>NOMINATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMUNAUTÉ DE</u> COMMUNES EN VUE DE LA CRÉATION D'UN COPIL POUR LA GESTION DES PORTS AVEC VNF.

Considérant que la Communauté de communes a créé un COPIL pour la gestion des ports, en lien avec les Voies Navigables de France ;

Accusé de réception en préfecture 045-214500530-20250512-2025-057-DE Date de télétransmission : 16/05/2025 Date de réception préfecture : 16/05/2025

Considérant qu'il est demandé de nommer un représentant de la Commune qui se sera chargé de représenter la Commune ;

Considérant qu'il est proposé de nommer Monsieur CHARMETANT Alain.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ACCEPTE la nomination de Monsieur CHARMETANT Alain.

Le 12 mai 2025

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Jacqueline LAURENT

Pierre-François BOUGUET